

Le 15 juin 2018

## INFORMATION A NOS ADHERENTS

A la demande de plusieurs adhérents, notre association est intervenue au niveau de la Préfecture de Meurthe et Moselle au sujet des vibrations engendrées par les tirs de mine réalisés par la Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est.

Vous trouverez ci-après copie de la réponse du Préfet ainsi que du rapport d'inspection réalisé par la DREAL le 15 mai 2018.

Comme vous pourrez le constater, l'inspection a révélé des non-conformités nécessitant la réalisation, par un organisme indépendant, d'une nouvelle campagne de mesures de vibrations.

En conclusion, il faut continuer à être très vigilant et nous ne manquerons pas de demander aux services de l'Etat les résultats de cette campagne de mesures de vibrations.

**Aujourd'hui, nous pouvons reconnaître que ces services ont bien répondu à nos préoccupations.**

**Il faut aussi le dire lorsque ça marche.**

Le Président de l'association SELIDAIRE,

Michel JACQUET